



PRIÈRE

DIX HEURES

M^{me} WIGHT propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 204 — *Loi sur la Journée manitobaine de sensibilisation à la traite de personnes/The Manitoba Human Trafficking Awareness Day Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} WIGHT, M. HELWER, M^{me} la ministre HOWARD, M. SCHULER, M. le ministre SWAN et M. GOERTZEN interviennent. M^{me} ROWAT exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. CALDWELL présente la proposition suivante :

Proposition n° 5 : 100^e anniversaire de l'édifice historique à dôme de la *Provincial Exhibition of Manitoba*

Attendu :

que 2013 marque le 100^e anniversaire du Bâtiment n° 2 de l'exposition du Dominion, communément appelé l'édifice à dôme, situé sur le site du centre Keystone;

que le Bâtiment n° 2 est désigné à titre de lieu historique provincial et national et qu'il constitue un symbole de l'héritage historique de Brandon à titre de la ville du blé du Canada;

que ce bâtiment est actuellement en cours de réhabilitation et de rénovation par la *Provincial Exhibition of Manitoba* et qu'il sera inauguré de nouveau en juin pour souligner le 100^e anniversaire de l'ouverture officielle du bâtiment;

que le bâtiment nouvellement rénové constituera une attraction touristique, un ajout important au centre Keystone et un moteur économique pour Brandon et pour la région de l'Ouest;

que le gouvernement du Manitoba a octroyé un financement considérable pour la rénovation du bâtiment,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba reconnaisse l'importance historique du Bâtiment n° 2 de l'exposition du Dominion;

que l'Assemblée législative félicite ceux qui participent à la campagne de restauration de ce lieu important pour le patrimoine manitobain.

Il s'élève un débat.

MM. CALDWELL et HELWER, M^{me} la ministre HOWARD, M^{me} ROWAT, M^{me} la ministre ALLAN, M. MAGUIRE ainsi que M^{me} WIGHT interviennent. M. CULLEN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. le ministre STRUTHERS propose la première lecture du projet de loi 39 — *Loi sur l'efficacité gouvernementale (modification ou remplacement de diverses lois — fusion d'organismes et non-participation aux nominations)/The Government Efficiency Act (Various Acts Amended or Replaced to Consolidate Boards and Agencies and Eliminate Government Appointments)* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Boily, C. McDougall, V. Doerksen et autres)

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (S. Rey, L. Berard, J. Small et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports reconnaisse que le piètre état de la route provinciale secondaire 520 entraîne de graves problèmes de sécurité et qu'il envisage d'y remédier en priorisant sa reconstruction. (R. Jeanson, J. Jeanson, G. Rumel et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (N. Kerr, S. Marzuft, T. Wareham et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (J. Huberdeau, W. Campbell, E. Dushnicky et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Infrastructure et des Transports à réparer ou à remplacer le pont actuel le plus tôt possible en vue de permettre aux collectivités de chaque côté de la rivière de reprendre leurs activités habituelles. (C. Hicks, M. Sheard, L. Sheard et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'installation de feux de circulation à l'intersection des routes provinciales à grande circulation n^{os} 16 et 5 Nord un projet prioritaire afin d'assurer la sécurité des automobilistes et des piétons. (D. Camena, F. Farquhar, C. McDonald et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (A. Grant, M. Lee-Grant, M. Lee et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (W. Anderson, L. Cooper, K. Cooper et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (H. Wiebe, L. Alexiuk, J. Ansell et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (E. Plaetinck, M. McPhail, T. Wytinck et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (S. Watts, J. Lelaroque, F. Mason et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Hutsebaut, H. Rybeuk, P. Cabernel et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (B. Harris, L. Smith, B. Johnston et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (T. Tyler, D. Friesen, G. Stambuski et autres)

M. le *ministre* CHIEF dépose le rapport quinquennal d'Enfants en santé Manitoba daté du mois de décembre 2012.

(Document parlementaire n^o 37)

Pendant le débat, M. GOERTZEN invoque le *Règlement* au sujet de commentaires émanant du ministre de l'Infrastructure et des Transports faisant référence à une affaire mise en délibéré.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient sur le rappel au *Règlement*. Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. SMOOK, M^{me} BRAUN, M. FRIESEN, M^{me} la *ministre* MELNICK et M. PEDERSEN font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M^{me} STEFANSON formule un grief.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur Nick Ternette sera examinée le mardi 14 mai 2013.

M^{me} la *ministre* HOWARD propose que soit approuvé, conformément au paragraphe 11.1(28) de la *Loi sur la Cour provinciale*, le rapport du Comité permanent des affaires législatives concernant la rémunération des juges qui a été déposé le 16 avril 2013.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* HOWARD intervient. La motion, mise aux voix, est adoptée.

M. le *ministre* STRUTHERS propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)*.

(Recommandé par le lieutenant-gouverneur)

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* STRUTHERS et M^{me} DRIEDGER interviennent et cette dernière propose que la motion soit remplacée par ce qui suit :

L'Assemblée refuse que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 20 — *Loi sur le financement du renouvellement des infrastructures et la gestion financière (modification de diverses dispositions législatives)/The Manitoba Building and Renewal Funding and Fiscal Management Act (Various Acts Amended)* — parce qu'elle n'a pas reçu de preuves satisfaisantes à l'effet qu'une augmentation de la taxe de vente au détail a été examinée ou proposée dans le cadre des consultations prébudgétaires organisées par le gouvernement.

Le président rend la décision suivante :

La députée de Charleswood a proposé un amendement motivé portant sur la motion de deuxième lecture du projet de loi 20. Selon O'Brien et Bosc, aux pages 748 à 750 de leur ouvrage *La procédure et les ouvrages de la Chambre des communes*, il est permis de proposer un amendement motivé à l'égard d'une motion de deuxième lecture. Puisque le libellé de cet amendement est conforme aux exigences établies par O'Brien et Bosc, l'amendement est recevable.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

MM. SCHULER, PEDERSEN et FRIESEN interviennent. Aucun député n'obtient le droit de parole pour la reprise du débat.

M. le *ministre* STRUTHERS dépose le message du lieutenant-gouverneur recommandant l'affectation de recettes publiques à l'application du projet de loi 20.

(Document parlementaire n° 38)

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID